
Protocole sanitaire EPS

Collège du Carbet jusqu'au 23 octobre 2021

1.PORT DU MASQUE ET DISTANCIATION

Le port du masque est obligatoire dans le bus ou durant le trajet à pied, et ce jusqu'à l'arrivée aux installations sportives.

Les élèves seront accueillis par les professeurs et devront mettre du gel hydroalcoolique.

Le professeur d'EPS s'appliquera à proposer et distribuer du gel hydroalcoolique à chaque élève lors de l'appel ou à l'entrée du Bus pour le départ sur des installations extérieurs à l'établissement.

Lors de l'explication des consignes, les élèves respecteront la distanciation de 2 m.

Lors des activités physiques, les élèves comme les professeurs d'EPS qui pratiquent, respecterons la distance des 2m et pourront enlever le masque.

Il n'est pas recommandé de porter le masque lors de la pratique physique : l'équipe EPS privilégiera les activités sportives individuelles et extérieures, au 1er trimestre pour permettre une distanciation entre les élèves (tennis de table, kayak, athlétisme, speedminton, volley-ball en fonction de son niveau de classe).

2.LIEU DE PRATIQUE

Seules les activités extérieures seront autorisées au 1er trimestre.

Nous irons sur le stade et pratiquerons également à l'espace culturel du Carbet.

S'agissant du kayak et de la natation, ces activités seront organisées dans le respect de la réglementation sanitaire applicable et des règlements des installations extra-muros.

3.USAGE DES VESTIAIRES

Les élèves souhaitant se changer /ou se doucher devront respecter les règles de distanciation et garder leur masque avant la douche. L'équipe EPS organisera des rotations en groupes restreints (6 maximum) avec un temps limité dans les vestiaires en fonction du nombre d'élèves concerné.

Les autres pourront emmener des lingettes et une petite serviette afin de se nettoyer un minimum.

Les vestiaires seront nettoyés régulièrement par les services de la mairie.

4.MATERIELS

L'utilisation de matériel sportif partagé par les élèves d'une même classe ou groupe de classe est possible. Il sera désinfecté régulièrement ou mis à l'écart en zone de confinement durant un laps de temps choisi par l'équipe EPS.

Les élèves devront emmener leur propre bouteille d'eau pour éviter un passage trop fréquent dans les vestiaires.

5.RÈGLES SANITAIRES

Les élèves se laveront les mains avant et après la séance (gel hydroalcoolique ou savon) et respecteront les gestes barrières.

Ils devront arriver en tenue d'EPS le jour où ils auront EPS (et pourront emmener une tenue de rechange s'ils le souhaitent)

S'ils terminent par le cours d'EPS en fin de journée, il se doucheront et se changeront prioritairement à leur domicile.

6. UNSS ET AS :

L'AS débutera après l'assemblée générale. Cette dernière se fera le jeudi 07 Octobre 2021. Les activités collectives seront évitées aux mois de septembre et d'octobre. Nous envisagerons une évolution en fonction de la situation sanitaire.

Dans le cadre de l'UNSS et de l'inscription de l'établissement dans le projet « génération 2024 » en vue des jeux officiels de Paris, nous axerons surtout notre travail sur la formation des jeunes officiels (juge-arbitre-secouriste-reporter-organisateur) jusqu'au vacances de la toussaint.

Les activités proposées seront : Danse-gymnastique aérobic - tennis de table avec réintégration possible des sports collectifs en novembre selon les conditions sanitaires.

L'équipe pédagogique EPS
Sandra LAURENT, Benoit GIRIER

